

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2023

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, conformément à la Loi, que le Conseil de la MRC de Roussillon procédera à l'adoption de son budget de **2023**, le mercredi **23 novembre 2022**.

L'adoption du budget se fera dans le cadre d'une séance publique du Conseil de la MRC de Roussillon. Cette séance aura lieu à 17 h le **23 novembre 2022** au 260B, rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

Donné à Saint-Constant, ce 7 novembre 2022.

Colette Tessier
Directrice services administratifs et financiers
Greffière-trésorière adjointe